

Médecin conseiller technique auprès de la rectrice

Ref : 2023-1109664

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Rectorat de Montpellier

Localisation

31 Rue de l'Université, 34000
Montpellier, France

Domaine : Médical et paramédical

Date limite de candidature : 28/02/2023

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Expert

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

VOS MISSIONS EN QUELQUES MOTS

1 Conseil technique dans le champ de la santé des élèves

Vous travaillerez avec l'infirmière conseillère technique de la rectrice et la conseillère technique du service social de la rectrice pour :

- Définir les priorités de la politique de santé en faveur des élèves dans sa dimension individuelle et collective,
- Elaborer le volet santé du projet académique, à la mise en œuvre de la démarche des écoles promotrices de santé.
- Apporter votre expertise à la stratégie académique pour l'école inclusive.

2 Développement des partenariats

Vous inscrirez votre action dans le partenariat avec les services de l'État et les collectivités territoriales pour :

- Représenter l'institution au sein des instances de collaboration avec les différents représentants de l'État (jeunesse et sports, travail, justice, santé, affaires sociales et en particulier au sein de l'agence régionale de santé Occitanie).
- Développer l'accueil des étudiants en médecine par le partenariat avec les unités de formation et de recherche de médecine
- Apporter son expertise dans les différents groupes de travail et commissions de l'ARS : CRSA, Commission régionale de lutte contre les inégalités de santé, suivi de la convention sur l'école promotrice de santé, veille sanitaire. Il est le référent académique pour le service sanitaire des étudiants en santé.
- Participer aux instances d'autres partenaires : IREPS, Occitadys

3 Animation et coordination des médecins conseillers techniques départementaux

Informier, mettre en cohérence et faire évoluer des pratiques, déclinaison départementale de la politique de santé académique,

Prioriser les missions des médecins scolaires, estimer les besoins en médecins et secrétaires et leur répartition

Veiller à l'harmonisation des conditions d'emploi des médecins de l'éducation nationale et à l'évolution des carrières avec les services de gestion des personnels.

Faire la synthèse académique des données de santé départementales.

4 Contribution à la formation

Contribuer au programme de formation des médecins de l'éducation nationale et des autres personnels dans le champ de la santé.

5 Conseil technique relatif à la santé du personnel

Accompagner et animer la mise en place du service de médecine du travail académique pluridisciplinaire avec le médecin coordonnateur du service et participe au CHSCT académique.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 8 Doctorat/diplômes équivalents

Spécialisation

Santé

Compétences attendues

Connaissance, savoir :

Connaissance du système éducatif et des textes relatifs aux missions
Expertise médicale dans le champ de la santé des élèves et des personnels
Maîtrise des techniques de communication et de l'outil informatique.

Savoir-faire et savoir-être :

Capacité à appréhender des situations complexes afin de conseiller le recteur et sécuriser son action

Conduite, impulsion et coordination de projets relatifs à la santé des élèves et des personnels

Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles

Capacités à conduire une réunion, management d'équipes et de personnes

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

alma.lopes@ac-montpellier.fr

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Dossier de candidature :

Pour les agents de l'Éducation nationale :

-curriculum vitae,

-lettre de motivation

-dernier compte-rendu d'entretien professionnel et arrêté de changement d'échelon (agents)

-dernier arrêté de changement d'échelon,

-avis du rectorat

Pour les agents venant d'un autre ministère :

-curriculum vitae

-dernier compte rendu d'entretien professionnel

-dernier arrêté de changement d'échelon

-lettre de motivation

Pour les agents non titulaires :

-curriculum vitae

-lettre de motivation

Le dossier de candidature sera à adresser par courriel à : -lettre de motivation

ce.recdpate@ac-montpellier.fr

ce.recdrh@ac-montpellier.fr

alma.lopes@ac-montpellier.fr

ce.reccab@ac-montpellier.fr

L'objet du mail mentionnera : *Recrutement Médecin Conseiller Technique auprès de la Rectrice – Nom du candidat*

Conditions particulières d'exercice

Peuvent être nommés dans un emploi de médecin de l'Education nationale les médecins appartenant à un corps ou cadre d'emplois de fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, titulaires d'un grade d'avancement et comptant au moins huit ans de services effectifs en qualité de médecin dans l'un de ces corps, cadres d'emplois ou emplois.

Cadre réglementaire : Circulaire n°2015-118 du 10-11-2015 missions des médecins de l'Education nationale

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2023

Métier de référence

Médecin